

L'évaluation interne et externe, une réflexion pour connaître et déterminer le niveau des étudiants.

Lucy DURÁN BECERRA*

Résumé.

L'évaluation est un élément important dans le processus d'apprentissage d'une langue parce qu'elle permet de valoriser et de réguler tout ce qui concerne le progrès des étudiants. C'est pourquoi, au cœur de la Licence en langues, les enseignants ont fait la réflexion de savoir pourquoi l'évaluation externe (DELF / DALF) ne reflétait pas le travail qu'ils faisaient dans les cours a fin d'obtenir le niveau demandé. Cette analyse est née d'après les résultats obtenus par les étudiants présentant des épreuves externes et la décision de les éliminer comme un requis pour continuer au semestre suivant (4ème et 8ème). Pour commencer à résoudre cette problématique, on a décidé d'analyser comment l'évaluation est travaillée. On a constaté qu'elle était abordé de plusieurs façons, et à partir de cette situation deux questions sont émergées *Pour commencer à envisager cette réflexion deux questions ont émergé: - Pourquoi la plupart des élèves réussissaient les évaluations internes et échouaient les externes ? , ou vice-versa ? - La formation à l'intérieur des cours est-elle adaptée aux niveaux d'exigence du programme ?* Alors, comme une mesure de changement et de renforcement des pratiques pédagogiques, on a décidé d'adopter le modèle des examens de langue française DELF et DALF dans le but de concevoir l'évaluation sommative que chaque période doit être faite pour mesurer ce que les étudiants apprennent dans chaque cours.

Mots clés : Évaluation interne, externe, DELF/DALF, Niveaux de langues.

INTRODUCTION

L'évaluation est un élément important dans le processus d'apprentissage d'une langue, parce qu'elle permet de valoriser et de réguler tout ce qui concerne le progrès des étudiants. Cet article décrit les dispositifs d'évaluation mis en place à l'intérieur de la Licence en Langues Étrangères avec l'évaluation externe, selon les référentiels au niveau international. Cette analyse est née d'après les résultats obtenus par les étudiants passant des évaluations externes et le débat autour de la question de leur inclusion comme exigence académique pour poursuivre les cours de langue de 4^{ème} et 8^{ème} semestre.

Comme une mesure de changement et de renforcement des pratiques pédagogiques, d'articuler l'évaluation interne et externe, on a décidé d'adopter la structure des examens de langue française DELF et DALF dans le but de concevoir l'évaluation pendant chaque période afin d'évaluer ce que les étudiants ont appris. Au fil du temps, on pourra savoir si le modèle des épreuves externes aide les étudiants à démontrer les compétences acquises au cours de chaque période, en tenant compte le niveau attendu pour le semestre.

1. LES OBJECTIFS À OBTENIR

À travers le travail que les enseignants ont commencé à faire, quelques objectifs ont été proposés afin de suivre le processus au cours des semestres et aussi

comme une façon de faire couramment des réflexions autour des pratiques pédagogiques en matière d'évaluation. Les buts à atteindre sont :

- Familiariser les étudiants avec le modèle des épreuves DELF/DALF.
- Faire prendre conscience aux étudiants de mettre en pratique ce qui est travaillé dans et à l'extérieur de la salle de classe pour obtenir le niveau requis par le semestre en cours.
- Développer l'autonomie chez les étudiants pour connaître le niveau où ils se trouvent, prendre les mesures nécessaires pour fortifier ce qui est acquis et chercher les stratégies nécessaires pour améliorer les faiblesses détectées au cours du semestre.

2. QUESTIONS DE LA RÉFLEXION.

Pour commencer à envisager cette réflexion deux questions ont émergé:

- Pourquoi la plupart des élèves réussissaient les évaluations internes et échouaient les externes ? , ou vice-versa ?
- La formation à l'intérieur des cours est-elle adaptée aux niveaux d'exigence du programme ?

3. LE PROCESSUS D'ÉVALUATION.

En tenant compte de l'axe central de ce travail, il est important de faire référence à quelques termes tels que évaluer, le processus d'évaluation, l'évaluation

sommative, l'évaluation interne, l'évaluation externe, les niveaux de langue et l'autonomie, expliqués ci-dessous.

« Évaluer » comporte plusieurs sens, mais on reprendra celui qui concerne le processus d'enseignement et d'apprentissage des langues.(Cuq et Gruca, 2003), affirment :

« Evaluer signifie déterminer précisément ce qu'on veut évaluer et mesurer, c'est-à-dire définir au préalable les objectifs, les situations et les tâches, dresser un inventaire d'actes de parole, définir les niveaux à atteindre ou une hiérarchie de niveaux, définir les critères d'évaluation et les critères de passation des tests, etc. L'évaluation d'une langue est donc un processus complexe, d'autant plus qu'il faut évaluer la compétence des apprenants non seulement en fonction d'une composante socioculturelle et des composantes disciplinaires. (p. 212) »

Le processus d'évaluation des apprentissages « a pour but d'obtenir de la part des étudiant-e-s une trace ou un témoignage qu'ils/elles ont réalisé les apprentissages ou développé les compétences visées par le cours ». (Daele et Berthiaume, 2011)

Aussi il est important de tenir compte que le processus d'évaluation permettra de réfléchir et pour ce faire on tiendra compte du schéma ci-dessous parce qu'à partir de ces questions on pourra envisager ce mécanisme au cœur de l'enseignement du français.

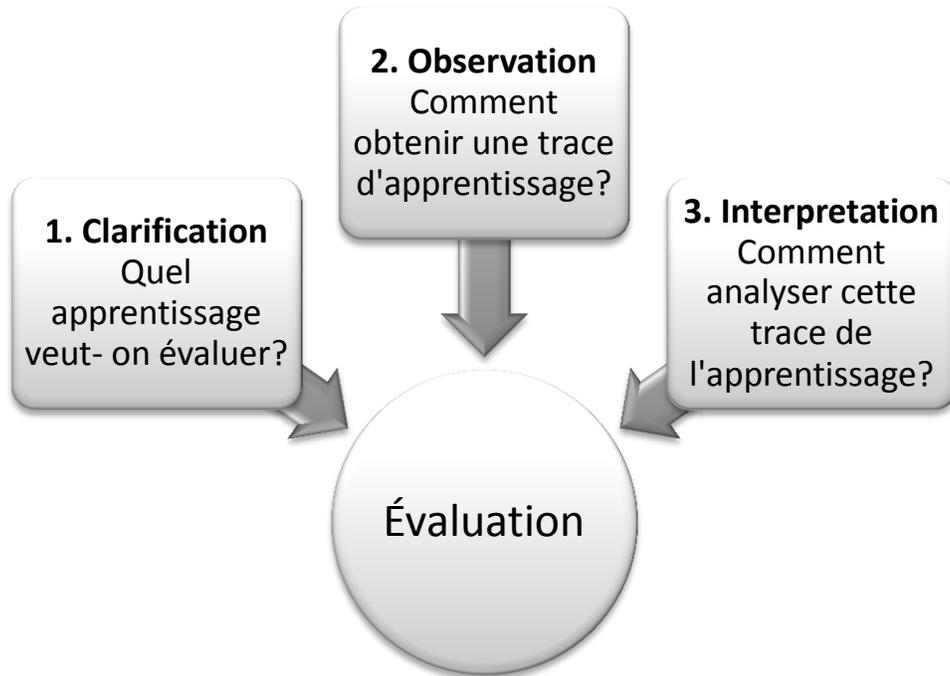


Figure 1 : Adapté de Pellegrino, J.W., Chodowsy, N., & Glasser, R. (2001)

Quant à l'évaluation, il en existe plusieurs types, mais pour la nature de cet article on ne tiendra compte que de trois suivants :

- *L'évaluation sommative* : Selon le *Cadre Européen Commun de référence pour les Langues (CECRL)*, elle contrôle les acquis à la fin du cours et leur attribue une note ou un rang. L'évaluation sommative est souvent formative, ponctuelle et teste le savoir.
- *L'évaluation interne* : Elle est réalisée par le formateur.
- *L'évaluation externe* : Elle est prise en charge par des personnes extérieures au dispositif de formation (Cuq et Gruca, 2003).

Pour évaluer l'apprentissage des étudiants il est important de bien connaître les six niveaux de langue que propose le CECRL autour desquels s'articule la composante des langues et cultures de la Licence en Langues Étrangères.

NIVEAU DE LANGUE SELON LE CECRL	COMPOSANTE LINGUISTIQUE DE LA LICENCE EN LANGUES.
Niveau introductif ou découverte (A1)	1 ^{er} Semestre
Niveau intermédiaire ou de survie (A2)	2 ^{ème} Semestre
Niveau seuil (B1)	3 ^{ème} et 4 ^{ème} Semestre
Niveau avancé ou indépendant (B2)	5 ^{ème} , 6 ^{ème} et 7 ^{ème} Semestre
Le niveau autonome (C1)	8 ^{ème} et 9 ^{ème} Semestre

Figure 2 : Tableau Explicatif : Articulation des Niveaux de Langue - Composante Linguistique.

- *Le Niveau Introductif ou Découverte (A1)*:L'étudiant peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Il peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant (lieu d'habitation, relations, ce qui lui appartient...). Il peut répondre au même type de questions. Il peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

- *Le Niveau Intermédiaire ou de Survie (A2)* :L'étudiant peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (informations personnelles ou familiales, achats, environnement proche, travail). Il peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Il peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets familiers et habituels ou qui correspondent à des besoins immédiats.

- *Le Niveau Seuil (B1)*:L'étudiant peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, les loisirs... Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue est parlée. Il peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

- *Le Niveau Avancé ou Indépendant (B2)* :L'étudiant peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance telle qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il peut

s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et inconvénients de différentes possibilités.

- *Le Niveau Autonome (C1)*:L'étudiant peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Il peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Il peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Il peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

En dernier lieu, il faut aborder *l'autonomie*, que selon Barbot (2000), « *implique une valorisation de la capacité de chacun à s'autoréguler, d'autocentrer avec des normes les conditions de son apprentissage, de le calibrer selon le mode d'être qui lui est propre et ses nécessités* ».

4. LA MÉTHODOLOGIE.

Pour faire ce travail, on a utilisé la recherche – action, définie par Kemmis & McTaggart (1998), comme délibérée. Elle est caractérisée par des cycles en spirale d'identification des problèmes, collecte systématique de données, de réflexion, d'analyse, des mesures prises à partir de l'analyse, et, enfin, la

redéfinition du problème. Le lien entre les termes «action» et «recherche» souligne les caractéristiques essentielles de cette méthode: tester des idées dans la pratique comme un moyen d'augmenter les connaissances sur l'amélioration ou de curriculum, l'enseignement et l'apprentissage (cité dans Ferrance, 2000, p.26)

Pour démarrer le travail, les enseignants qui forment le groupe de français, ont commencé à réviser à nouveau les différents objectifs à réussir selon le niveau ayant comme référence le CECRL, la progression que l'évaluation devait avoir, et les critères pour mesurer la performance des élèves dans les quatre compétences visées aux épreuves pour reformuler l'évaluation qui se faisait auparavant. Aussi on a décidé d'analyser comment l'évaluation est travaillée par les professeurs au cours des différents semestres.

Cette étude préliminaire a constaté que cela était abordé de plusieurs façons selon la méthodologie, style et priorité de chaque enseignant. C'est pourquoi, les enseignants ont adopté les niveaux proposés par le CECRL et la structure des épreuves DELF et DALF, pour concevoir l'évaluation de chaque semestre, relevant la compréhension ainsi que la production orale et écrite de l'étudiant. Une note supérieure ou égale à 30/50 est demandée pour réussir l'examen pour adapter le seuil de réussite aux contraintes évaluatives institutionnelles.

Pour la production orale, on a décidé de faire une évaluation collective, c'est-à-dire que l'enseignant titulaire du cours et un autre sont les personnes

responsables de mesurer la performance des étudiants. De cette manière on cherche à avoir un point de vue différent et objectif de ce que les étudiants sont capables de faire en utilisant la langue cible.

On a adopté la recherche action car c'est la manière la plus simple de savoir si le travail effectué en classe et le mode d'évaluation des étudiants fournissent les résultats attendus afin de réduire l'écart trouvé entre l'évaluation interne et externe. Ainsi il sera possible aussi que l'étudiant valorise son propre apprentissage pour qu'il connaisse le niveau où il se trouve et prendre les mesures nécessaires pour fortifier ce qu'il a déjà acquis et chercher les stratégies nécessaires pour améliorer les faiblesses détectées au cours du semestre à l'aide de l'enseignant.

Cette recherche action suit son cours et un bilan est dressé à la fin de chaque période. L'opportunité est donnée aux étudiants d'exprimer leur point de vue concernant cette nouvelle forme d'évaluation.

REFERENCES

BARBOT, M.-J. *Les auto-apprentissages*. Paris. Clé International. 2000, p. 22.

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : Apprendre, Enseigner.

Évaluer. (2001) Editions Didier. Paris.

CUQ, J. et GRUCA I. (2003) *Cours de Didactique du Français Langue Étrangère et Seconde*. Grenoble. Presses Universitaires de Grenoble.

DAELE A. et BERTHIAUME D. (2011). « Choisir ses stratégies d'évaluation ». Université de Lausanne. Février 2011.

FERRANCE, E. *Themes in Education: Action Research*.(2000).Copyright © 2000 Brown University.

PELLEGRINO, J.W., Chodowsy, N., & Glasser, R. (2001). *Knowing what students know: The Science and Design of Educational Assessment*. Washington, D.C: National Academy Press

* BIOGRAPHIE

Lucy DURÁN BECERRA a été enseignante temps - partiel de Français comme Langue Étrangère (FLE) pendant 5 ans à l'Université de Pamplona en Colombie. Elle a fait ses études de Licence en Langues Étrangères et une Spécialisation en Pédagogie Universitaire à la même institution éducative. Actuellement, elle fait un Master en Linguistique et Didactique de Langues à l'Université Rennes 2.

